

DERNIERE EDITION
5 HRS. P. M.
DERNIERE DEPECHE
JUSQU'A 4 HRS. P. M.
Hommage à la France
A LA CHAMBRE DES DEPUTES
UNE SEANCE AGITEE
LA SUISSE ET L'ALLEMAGNE
Choses et autres

Paris, 1er juillet.—M. Eiffel a présenté aujourd'hui officiellement au préfet de la Seine les ingénieurs américains de passage à Paris. MM. Whitmore, Towne et Chautau ont prononcé chacun un petit discours pour dire combien ils avaient apprécié la réception fraternelle que leur avaient faite, à eux et à leurs camarades, les ingénieurs français. Ils ont ajouté que leur voyage était avant tout une manifestation de la profonde sympathie qu'éprouvaient pour la France les citoyens d'Amérique. Le préfet de la Seine a répondu par des paroles flatteuses pour ses visiteurs : il a dit que leur présence resserait les liens d'une amitié qui existait depuis un siècle, et qui était fondée sur des aspirations égales vers le progrès démocratique.

Paris, 1er juillet.—Il y a eu à la chambre des députés une séance assez agitée par suite d'un incident soulevé par un député de la droite, M. de la Martinière qui a demandé au gouvernement d'expliquer pour quel motif il avait relevé de ses fonctions M. Richaudeau, gouverneur général de l'Indo-Chine française. Des bruits étranges ont circulé à propos de cette affaire : on sait que M. Richaudeau récemment mort du choléra pendant son voyage de retour en France, était en mauvais termes avec son prédécesseur dans l'Indo-Chine, M. Constant, actuellement ministre de l'intérieur. On a dit que M. Constant avait fait rappeler M. Richaudeau pour se venger d'un rapport que celui-ci avait fait en 1888, et dans lequel il accusait M. Constant d'avoir accepté des cadeaux et reçu des pots de vins, entre autres choses pour autoriser le jeu public des "trente-six-bêtes".

Les lettres du prince de Galles
Londres, 1er juillet.—Dans une conversation qu'elle a eue avec un reporter, Mme Adam a déclaré que les lettres du prince de Galles publiées dans le "Nouvelles Revue" et qui sont hostiles à l'empereur d'Allemagne, sont absolument authentiques, et que le prince ne peut nier les avoir écrites. Elle a ajouté : "Ces lettres prouvent qu'il a beaucoup d'intuition politique."

La Suisse et l'Allemagne
Berlin, 1er juillet.—La Gazette de l'Allemagne du Nord recommande aujourd'hui à attaquer la Suisse. Elle l'accuse d'encourager la diffusion des idées socialistes et démocratiques dans la jeunesse du pays. Elle dit que des anarchistes non pourvus de papiers sont autorisés à résider en Suisse sans que les autorités fassent le moindre effort pour établir leur identité. La Gazette déclare que la réponse de M. Droz, ministre des affaires étrangères de Suisse, à la récente interpellation du conseil national, où il a dit que, dans le cas d'une invasion, la Suisse ne partagerait avec une puissance quelconque le droit de faire la police sur son propre territoire, a été insuffisant et peu satisfaisant. Mais elle ajoute que la réponse de conseil fédéral aux plaintes de la Russie et de l'Autriche a été plus polie et moins polémique qu'on ne s'y attendait d'après les termes de l'interpellation.

En discours de M. Kalmay
Vienne, 1er juillet.—Le comte Kalmay, s'adressant aujourd'hui à un comité de la délégation hongroise, a dit qu'il avait des doutes au sujet de la prétendue révolte de Novi-Bazar. Il a combattu les jugements pessimistes portés sur la politique de l'Autriche-Hongrie en Orient, politique basée sur le développement spontané de l'indépendance dans les Balkans, et nécessairement lente dans ses effets. Le comte Kalmay a exprimé des doutes au sujet de l'existence d'une convention russo-serbe, et a dit qu'il n'avait pas de raison de se méfier des récents de Serbie.

La dit aussi qu'il approuvait le principe du développement bulgare, et qu'il acceptait les tentatives jalouses de la Roumanie dans le sens de son indépendance.

Cette politique, a continué le comte Kalmay, dépourvue d'égoïsme et respectueuse des traités, est la meilleure réfutation des imputations d'agrandissement. Je crois fermement à la formation d'Italie possédant par eux-mêmes de la vitalité, ce sera la phase finale de la question d'Orient. Je désire ardemment retarder la guerre préférable sans toutefois les dépenses militaires. Je blâme et repousse une intervention hâtive dans les épidémies minimes des Balkans comme préjudiciable à des intérêts supérieurs.

Paris, 1er juillet.—L'exposition des tableaux appartenant à M. Secrétan, et qui vont être vendus, a commencé vendredi. Le salon d'exposition était encombré, et parmi les visiteurs se trouvaient le duc d'Aumale. Le duc court que M. Vanderbilt a offert 8 millions de francs de toute la collection. Un des Rothschild est disposé, dit-on, à payer un très fort prix pour l'Anghel.

Un décret
Londres, 1er juillet.—Une dépêche de Durban au Daily Chronicle dit : "Le gouverneur de la baie de Delagoa a télégraphié au consul de Portugal que le décret annulant la concession de chemin de fer a été rapporté, et que la compagnie continuera à construire la ligne."

Une condamnation
Berlin, 1er juillet.—Les éditeurs du Glacis ont été jugés par le tribunal spécial pour les anarchistes. Le docteur Adler a été condamné à 4 mois de prison et M. Bretschneider à une amende.

Le successeur de M. Antoine
Berlin, 1er juillet.—M. Lanique a été élu député de Metz au reichstag en remplacement de M. Antoine, démissionnaire. Quarante pour cent seulement des électeurs inscrits ont pris part au scrutin. M. Lanique est originaire de Metz : il est âgé de quarante-cinq ans, distillateur, conseiller municipal de Metz et conseiller général de la Lorraine.

Echos d'Europe
Paris, 1er juillet.—Une scène scandaleuse, provoquée par des boulangiers, s'est produite aujourd'hui au congrès littéraire. M. Jules Simon, qui présidait la séance, a eu toutes les peines du monde à maintenir l'ordre.

Bruxelles, 1er juillet.—M. Beernaert, président du conseil et ministre des finances, a déposé à la chambre des représentants un projet de loi tendant à autoriser la Belgique à contribuer aux frais de construction du chemin de fer du Congo.

Le gouvernement prendra pour dix millions de francs d'actions du chemin de fer du Congo rapportant trois et demi pour cent. Les autres actions porteront intérêt à sept et demi pour cent. Le projet de loi porte que 92 pour cent du matériel nécessaire seront commandés en Belgique.

Londres, 1er juillet.—La princesse Louise de Galles, petite-fille de la reine Victoria, est fiancée au comte de Fife. Le comte de Fife est un ami intime du prince de Galles et un voisin de la reine Victoria à Belmore. Il est dans sa quarantième année ; la princesse Louise a vingt-deux ans.

REPONSE
PAR
M. N. OLIVIER
AU TOAST "LES DAMES"
BANQUET NATIONAL, 24 JUIN 1889

M. le Président,
Messieurs,
L'un des nombreux points de ressemblance entre le mariage et le ciel... l'union, c'est qu'aucun de ceux qui y sont une fois entrés n'est revenu nous dire comment on y est.

Quand il s'agit de faire parler en public sur le compte des dames, les gens mariés se retirent prudemment en arrière, nous poussent de l'avant, et : adieu, va !

Tenant compte que ce sont toujours des gens mariés qui nous invitent à proposer et répondre à la santé des dames, par conséquent ils agissent très prudemment sous le coup de quelque influence féminine, je dis qu'il y a là un fait très compromettant pour les dames.

Si, en effet, les dames ne craignent pas la vérité, si elles n'ont pas peur de la lumière, pourquoi fermer la bouche aux seuls hommes compétents sur la matière et demander l'avis de gens qui en parlent comme un aveugle des couleurs ?

Et, dites donc, mes amis les jeunes gens, est-ce que ça ne vous ferait pas plaisir qu'un bon jour, un homme marié, un homme d'expérience, viant nous dire franchement sur cette question des dames et du mariage, question si intéressante pour nous, la vérité, rien que la vérité et surtout toute la vérité ?

Pour moi je soupçonne fort que quand on nous entend, nous nous efforçons d'élever les femmes jusqu'aux nues, les comparer aux anges qui font rêver du ciel et, etc., je soupçonne que les gens mariés rient un peu dans leurs barbes, (peut-être rient-ils jaune), et que les femmes elles-mêmes éignent malicieusement de l'œil en disant : Ah ! si ça savait !

Pour venger tous les célibataires passés et futurs, je me propose de jouer ce soir aux dames un tour qui ne sera pas galant mais qui n'est, je crois, qu'une punition méritée. Au lieu des éloges qu'on attend, je m'en vais dire aux dames tout le mal que j'en pense et même ce que je soupçonne.

Et de fait, messieurs, pour une fois, soyons donc francs, quel est celui d'entre nous que les femmes n'ont pas fait souffrir, n'ont pas maltraité, n'ont pas torturé ? Quel est celui d'entre nous qui ne rattache pas le souvenir des plus mauvais moments de sa vie au souvenir de quelque femme ? Quel est celui qui pendant de longues nuits d'insomnie, à la pensée d'un refus ou d'une humiliation, n'a mordu son oreiller de rage ou n'y a caché sa figure de honte ?

Après cela, on nous vante la bonté du cœur des femmes ! Ah ! oui, le bon cœur des femmes ! Lisez donc l'histoire et vous en verrez des belles.

Pourtant je veux être juste, et malgré l'esprit d'opposition et de critique que l'on me prête, je veux rendre à nos adversaires ce qui leur appartient. Il y a dans nos annales un fait remarquable, et que je suis obligé de constater. C'est que par exception à l'histoire des autres peuples, dans l'histoire du Canada aucune femme n'est faite remarquer par quelque crime fameux. Combien au contraire, c'est encore une concession que je fais, combien se sont immolées par leur dévouement, leur sainteté, leur bravoure, et leur patriotisme ! Il faut avouer qu'elles ont merveilleusement encouragé, soutenu nos pères dans l'accomplissement de l'œuvre commencée par Cartier et que nous admirons aujourd'hui.

Et de nos jours encore, si le Canada français relève si hautement la tête, si le regard se passe avec orgueil et satisfaction avec confiance, c'est à la femme canadienne qu'il le doit, à la femme de nos villes et de nos campagnes qui a su et qui sait préparer pour la patrie des colons, des missionnaires, des hommes d'état et des patriotes.

Ceux dont l'esprit étroit prend ombrage de notre force, ceux qui crient à l'envahissement de la race française, qui croient-ils qu'ils craignent, mes amis, les femmes ? Non, ce sont nos femmes. Et si nous réussissons à leur tenir tête, si nous réussissons à les vaincre, ce sera parce que leurs femmes ne valent pas les nôtres.

Mais je m'oublie et j'oublie mon programme.

Je voulais aussi vous dire à propos des charmes féminins, qu'on a beaucoup exagéré que les femmes sont loin d'être toutes belles.

Mais je me demande si ce ne serait pas là, pour un québécois, commettre un acte de grave ingratitude envers la Providence.

Y a-t-il au monde une ville privilégiée sous ce rapport, comme la ville de Québec ? Y a-t-il une ville qui contienne autant et d'aussi jolies minois que la nôtre ?

Et même, en ce moment, je me demande si ça n'a pas été, pour nous, célibataires, une imprudence impardonnable d'avoir invité à notre fête autant d'étrangers, qui paieraient peut-être l'hospitalité que nous leur offrons en nous élevant quelques-uns de nos plus belles fleurs québécoises.

Je me suis laissé entraîner par la force de la vérité à dire des choses beaucoup plus agréables que je n'aurais voulu. Nouvelle preuve qu'il est inutile de vouloir se soustraire au magnétisme des dames. Elles nous ensorcellent, c'est évident.

Et même, en ce moment, je me sens pris de regret d'avoir essayé de parler contre mes convictions. Je serais prêt à leur déclarer que de tout le mal que j'en ai dit je n'en crois pas le premier mot, et que j'en pense cent fois plus de bien que je n'en ai avoué.

Elles sont si jolies que je me demande si ça n'a pas été, pour nous, célibataires, une imprudence impardonnable d'avoir invité à notre fête autant d'étrangers, qui paieraient peut-être l'hospitalité que nous leur offrons en nous élevant quelques-uns de nos plus belles fleurs québécoises.

Je me suis laissé entraîner par la force de la vérité à dire des choses beaucoup plus agréables que je n'aurais voulu. Nouvelle preuve qu'il est inutile de vouloir se soustraire au magnétisme des dames. Elles nous ensorcellent, c'est évident.

Et même, en ce moment, je me sens pris de regret d'avoir essayé de parler contre mes convictions. Je serais prêt à leur déclarer que de tout le mal que j'en ai dit je n'en crois pas le premier mot, et que j'en pense cent fois plus de bien que je n'en ai avoué.

Elles sont si jolies que je me demande si ça n'a pas été, pour nous, célibataires, une imprudence impardonnable d'avoir invité à notre fête autant d'étrangers, qui paieraient peut-être l'hospitalité que nous leur offrons en nous élevant quelques-uns de nos plus belles fleurs québécoises.

Je me suis laissé entraîner par la force de la vérité à dire des choses beaucoup plus agréables que je n'aurais voulu. Nouvelle preuve qu'il est inutile de vouloir se soustraire au magnétisme des dames. Elles nous ensorcellent, c'est évident.

Et même, en ce moment, je me sens pris de regret d'avoir essayé de parler contre mes convictions. Je serais prêt à leur déclarer que de tout le mal que j'en ai dit je n'en crois pas le premier mot, et que j'en pense cent fois plus de bien que je n'en ai avoué.

Elles sont si jolies que je me demande si ça n'a pas été, pour nous, célibataires, une imprudence impardonnable d'avoir invité à notre fête autant d'étrangers, qui paieraient peut-être l'hospitalité que nous leur offrons en nous élevant quelques-uns de nos plus belles fleurs québécoises.

Je me suis laissé entraîner par la force de la vérité à dire des choses beaucoup plus agréables que je n'aurais voulu. Nouvelle preuve qu'il est inutile de vouloir se soustraire au magnétisme des dames. Elles nous ensorcellent, c'est évident.

Et même, en ce moment, je me sens pris de regret d'avoir essayé de parler contre mes convictions. Je serais prêt à leur déclarer que de tout le mal que j'en ai dit je n'en crois pas le premier mot, et que j'en pense cent fois plus de bien que je n'en ai avoué.

Elles sont si jolies que je me demande si ça n'a pas été, pour nous, célibataires, une imprudence impardonnable d'avoir invité à notre fête autant d'étrangers, qui paieraient peut-être l'hospitalité que nous leur offrons en nous élevant quelques-uns de nos plus belles fleurs québécoises.

Je me suis laissé entraîner par la force de la vérité à dire des choses beaucoup plus agréables que je n'aurais voulu. Nouvelle preuve qu'il est inutile de vouloir se soustraire au magnétisme des dames. Elles nous ensorcellent, c'est évident.

Et même, en ce moment, je me sens pris de regret d'avoir essayé de parler contre mes convictions. Je serais prêt à leur déclarer que de tout le mal que j'en ai dit je n'en crois pas le premier mot, et que j'en pense cent fois plus de bien que je n'en ai avoué.

Elles sont si jolies que je me demande si ça n'a pas été, pour nous, célibataires, une imprudence impardonnable d'avoir invité à notre fête autant d'étrangers, qui paieraient peut-être l'hospitalité que nous leur offrons en nous élevant quelques-uns de nos plus belles fleurs québécoises.

Je me suis laissé entraîner par la force de la vérité à dire des choses beaucoup plus agréables que je n'aurais voulu. Nouvelle preuve qu'il est inutile de vouloir se soustraire au magnétisme des dames. Elles nous ensorcellent, c'est évident.

Et même, en ce moment, je me sens pris de regret d'avoir essayé de parler contre mes convictions. Je serais prêt à leur déclarer que de tout le mal que j'en ai dit je n'en crois pas le premier mot, et que j'en pense cent fois plus de bien que je n'en ai avoué.

Elles sont si jolies que je me demande si ça n'a pas été, pour nous, célibataires, une imprudence impardonnable d'avoir invité à notre fête autant d'étrangers, qui paieraient peut-être l'hospitalité que nous leur offrons en nous élevant quelques-uns de nos plus belles fleurs québécoises.

Je me suis laissé entraîner par la force de la vérité à dire des choses beaucoup plus agréables que je n'aurais voulu. Nouvelle preuve qu'il est inutile de vouloir se soustraire au magnétisme des dames. Elles nous ensorcellent, c'est évident.

Et même, en ce moment, je me sens pris de regret d'avoir essayé de parler contre mes convictions. Je serais prêt à leur déclarer que de tout le mal que j'en ai dit je n'en crois pas le premier mot, et que j'en pense cent fois plus de bien que je n'en ai avoué.

Elles sont si jolies que je me demande si ça n'a pas été, pour nous, célibataires, une imprudence impardonnable d'avoir invité à notre fête autant d'étrangers, qui paieraient peut-être l'hospitalité que nous leur offrons en nous élevant quelques-uns de nos plus belles fleurs québécoises.

Je me suis laissé entraîner par la force de la vérité à dire des choses beaucoup plus agréables que je n'aurais voulu. Nouvelle preuve qu'il est inutile de vouloir se soustraire au magnétisme des dames. Elles nous ensorcellent, c'est évident.

Et même, en ce moment, je me sens pris de regret d'avoir essayé de parler contre mes convictions. Je serais prêt à leur déclarer que de tout le mal que j'en ai dit je n'en crois pas le premier mot, et que j'en pense cent fois plus de bien que je n'en ai avoué.

qu'ils avaient rendus, afin de pouvoir reconnaître, en les examinant, si ces aliments et cette bière étaient sains ; car l'un ou l'autre pouvait contenir quelques poisons.

La jeune dame est aujourd'hui presque entièrement rétablie et son mari revient aussi rapidement à la santé.

NOUVELLES LOCALES
La Confédération
Aujourd'hui, anniversaire de la Confédération, et par conséquent fête légale, tous les bureaux publics ont été fermés. Des drapeaux flottaient sur un grand nombre d'édifices.

Sur la Citadelle, on a tiré la salve de coups de canon réglementaire.

Messe de requiem au cimetière de Lévis
Ce matin, a été chantée au cimetière Mont-Marie, de Lévis, une messe de requiem pour le repos de l'âme de tous les défunts inhumés dans ce cimetière. Il y a eu sermon.

Mort subitement
Isabella Albertha, enfant de M. W. J. Carson, est morte subitement à la résidence de son père, 81 rue St Valier, à l'âge de 4 ans et 6 mois.

La défunte a succombé à une congestion cérébrale, après quelques heures de maladie.

Amputation d'un pied
Nous avons annoncé la semaine dernière, qu'une Dame Doig, s'était fait sérieusement écraser un pied, en tombant d'un haut sur la voie de l'Inter-doual, près de Lévis.

Depuis les médecins ont jugé à propos de faire l'amputation du pied blessé. L'opération a été pratiquée jeudi dernier par les docteurs Collet et Lamontagne, de Lévis, assistés du Dr Russell, de Québec.

Distribution des prix
Jeudi dernier a eu lieu au convent des Sœurs de la Charité de Lévis, la distribution solennelle des prix.

Pèlerinages
Deux pèlerinages ont eu lieu, hier, à Ste-Anne de Beaupré, celui de l'association des barbiers de Québec, par le bateau Brothers, et celui de la congrégation des hommes par le St-Croix. Le départ des bateaux a eu lieu à 7 heures, de Québec.

M. le curé Fagny, le Rév. M. Collet du collège de Ste-Anne de la Pocatière, et huit ecclésiastiques accompagnèrent les pèlerins à Ste-Anne. Il y a eu messe pour les deux pèlerinages, sermon et vénération des reliques. Dans l'après-midi, les pèlerins se mettaient en route pour Québec.

Tous désirent remercier cordialement M. le capitaine Fortier, du Brothers, pour l'amabilité et la courtoisie dont il a fait preuve envers les pèlerins.

Pour les Etats-Unis
Monsieur D. E. Rainville, étudiant en médecine, vient de nous laisser pour retourner dans sa famille, à Ste Marie du Monroir.

Notre jeune ami part dans quelques jours pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre, où il va concourir ses vacances à visiter et à suivre la clinique des hôpitaux de New-York, de Boston, etc. Nous lui souhaitons un heureux voyage et une ample moisson de connaissances médicales.

Médical
Le Dr Ant. Brossard vient de se fixer à Stanfield.

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits.

Le concours decennal
L'année prochaine doit avoir lieu le concours decennal pour tous les collèges affiliés à l'Université Laval. Tous ces collèges ont envoyé la semaine dernière des représentants à Québec.

Il s'agit de corriger les devoirs de ceux qui avaient concouru pour le prix du Prince de Galles, et de préparer les sujets sur lesquels rouleront les discussions au grand concours de l'année prochaine.

Pharmacien
Les examens pour l'admission à l'étude de la pharmacie ont eu lieu à Québec le 13 du courant.

Huit candidats se sont présentés. Les meilleurs d'entre les noms suivent ont été admis : J. E. Dubé, J. D. Webb, L. P. Collet, Jules Côté.

Prix du prince de Galles
Voici les noms des trois heureux concurrents de cette année. Le vainqueur : M. Albert Dorais de Québec, et M. A. Aude de Rimouski.

En Physique : M. P. Roy, de Lévis, M. Alfred Lortie, de Québec, et M. J. Meville Deschênes de Ste-Anne.

Depuis 1873, ou le prix du Prince de Galles a été séparé pour le baccalauréat de rhétorique et de physique. Québec a remporté le prix 9 fois en rhétorique et 8 fois en physique ; Nicolet 3 fois en rhétorique et 1 fois en physique ; Ste-Anne 1 fois en rhétorique ; St-Laurent 1 fois en rhétorique.

M. Phidias Roy, du collège de Lévis qui a remporté le prix en physique, cette année, l'a aussi remporté, en rhétorique il y a deux ans.

Les touristes
La saison des chaleurs commence à chasser de la ville les nombreux touristes qui s'en vont passer quelques semaines dans nos places d'eau.

Samedi dernier, plus d'une cinquantaine de familles quittaient notre ville pour les différentes parades du bas du fleuve. Et tous les jours les bateaux et les trains partant de Québec regorgent de voyageurs.

Importations Françaises
La maison Dr. Ed. Morin et Cie, a le plaisir d'annoncer aux médecins et au public en général, qu'elle vient de recevoir un assortiment considérable de produits français, tels que médecines patentées, parfumeries et articles de toilette dans les derniers genres. Une visite est respectueusement sollicitée.

Service des Signaux
1er juillet, 10 a. m.

L'Islet.—Clair, ouest.

Rivière du Loup.—Clair, ouest, à 8 a. m. un steamer monte. Onze steamers descendant et six autres aérés.

Pointe au Père.—Clair, sud-ouest à 4.30 a. m. le steamer Bollini monte à 6 a. m. le Sardinien et le Colvia, hier à 11.30 p. m. le Landierdale.

Métia.—Clair, calme, à 5 a. m. un steamer et deux barques montent.

Mataca.—Clair, calme. Hier trois barques montent.

Rivière Martin.—Clair, vent d'est.

Café de la Magdeleine.—Clair, calme, à 4 a. m. un steamer, à 5 a. m. le Ed. Landierdale, à 6 a. m. 1 n. autre steamer et à 7 a. m. le Sardinien montent.

Fame Point.—Clair, N. O.

Cap Rosier.—Clair, fort vent sud-ouest.

Manicouagan à Sheldrake.—Clair, S. O.

Pointe des Monts.—Un bâtiment et 5 barques montent hier.

Pentecôte.—à 7 a. m. le Otter descend.

Sheldrake.—La golette Speedy ancrée ici.

Anticosti.—Clair, variable ; à 7 p. m. hier, la Sarnia montait.

Rochers aux oiseaux.—Clair, variable.

Low Point.—Clair, S. O. Les Selvia, Bratsberg, Acadian et Polino montent.

H. J. McHugh.

FAITS DIVERS

Le vinaigre pour fender les rochers

Le Journal des Sciences parle d'un vieux récit qui a souvent excité l'étonnement et l'incrédulité. Ce récit, connu par l'histoire, nous apprend qu'Annibal employa le vinaigre pour ouvrir un chemin à travers pendant son passage des Alpes.

Tite-Live après avoir expliqué comment on avait accumulé les débris au pied des rochers, puis comment on y avait mis le feu, ajoute :

"Ils éteignirent les rochers brûlants en y versant du vinaigre ; c'est avec son concours qu'ils firent au moyen du fer la roche calcinée."

M. Berthelot ayant été engagé par ses études à approfondir le sujet, conclut, comme c'était assez naturel, que les anciens s'étaient réellement du vinaigre afin d'attaquer les pierres, en profitant de réactions chimiques.

Celles-ci se réduisaient, dans d'autres cas, avec l'action réfrigérante brusque du liquide versé sur une roche sur un mur incandescent, pour en déterminer la désagrégation. En général, les textes anciens, quand ils énoncent des faits positifs et attestés par des auteurs divers, qui ne sont pas copiés les uns sur les autres ne doivent pas être légèrement accusés de mensonge ou d'erreur.

Comme l'action seule du feu suffit pour décomposer les roches calcaires, en les changeant en chaux vive, que l'eau décompose ensuite, et que les rochers se liquéfient, sans être décomposés chimiquement comme le calcaire, c'est tout par l'action directe du feu, soit et surtout sous l'influence consécutive de l'eau, on peut se demander pourquoi les anciens préféraient à l'eau le vinaigre, qui est une substance plus rare et plus coûteuse. Mais comme les textes sont nombreux et formels, on ne peut plus révoquer ce fait en doute.

Pistolet pour signaux

Un officier de marine des Etats-Unis, le lieutenant Vêdy, a inventé un pistolet destiné à tirer, jusqu'à une hauteur de 100 à 120 mètres, des projectiles explosifs produisant, en éclatant, des feux de la couleur qu'on désire, qui contiennent de brûler pendant la chute de leurs éclats, et sont visibles jusqu'à 56 kilomètres par un temps clair. On comprend de quelle utilité pourra devenir un tel engin dans une foule de circonstances de la navigation.

Ce pistolet est en usage dans la marine militaire et marchande des Etats-Unis, pour les signaux de couleur de la côte pour ceux qui doivent lancer les capitaines de navires en perdition.

Un serpent ivrogne

Owen Hatch tient une petite grocerie dans un village de l'état de l'Alabama. En même temps que des épicerie M. Hatch débite de la bière, qu'il tient dans des cruches.

L'autre jour il laissa par terre derrière le comptoir une cruche de deux gallons remplie de bière fermentée. Peu de temps après M. Hatch ne fut pas surpris de voir un serpent enroulé autour de la cruche avec la tête enfoncée dans la cruche. Il le surveilla un instant et se convainquit que le reptile buvait la bière.

Quelques minutes plus tard le serpent se déroula et tenta de s'éloigner en rampant, mais il était trop ivre, et se contenta de s'étendre sur le plancher et, endormi, y resta jusqu'à lendemain. M. Hatch examina la cruche et trouva que le serpent avait bu une grosse pinte de whisky. Deux jours après le même reptile revint et l'épicerie surveilla ses manœuvres. Il s'entoura de nouveau autour de la cruche, enleva le bouchon par un serrement de ses replis, et introduisant sa tête dans la cruche, se remit à boire. Quand il fut assis M. Hatch le tua.

En bon monstreux

La Nature publie une note intéressante sur un serpent monstreux qu'on vient de tuer à l'île de la Trinidad :

"La Trinidad vient d'être ravagée par un monstre extraordinaire, un serpent de 47 pieds de long, dernier survivant d'une race de boas qui abondaient autrefois dans l'île."

Ce serpent commença à exercer ses déprédations au mois de février dans le canton d'Arima, autour des forêts montagneuses situées au nord de l'île. On constata d'abord la disparition de volailles et de menus animaux domestiques, suivis bientôt d'êtres humains. A la suite de la disparition de plusieurs enfants, les habitants s'émurent, et on commença une chasse sérieuse. Après plusieurs jours de

recherches, on parvint aux cavernes de Guachan. En approchant d'un étang situé à l'intérieur les chiens manifestèrent une terreur extraordinaire et refusèrent d'avancer. Bientôt le monstre dressa sa tête au milieu de l'étang ; il fut accueilli par un déluge de pierres. Après quelques instants de lutte, il expira en se relevant hors de l'étang. Examiné avec soin, ce serpent avait 47 pieds de long et 2 pieds et demi de large. Son corps fut ouvert, et on y trouva un cerf qu'il venait de dévorer. Le serpent a été empaillé et envoyé à Port d'Espagne, où il doit être exposé à l'hôtel de ville."

Caprice de la nature

Une jument, appartenant à un monsieur de Saint-Jean, N. R., a mis bas, ces jours derniers, un joli poulain qui était un véritable phénomène. Au moment après avoir vu le jour, il s'est assis sur ses hanches à la manière d'un chien et s'est mis à imiter l'aboiement de cet animal d'une manière fort remarquable.

On manda aussitôt un médecin vétérinaire qui lui administra des drogues qui eurent pour effet de le calmer pour un temps, mais lorsqu'il eut repris connaissance, le poulain se mit de nouveau à aboyer. Il resta dans cet état une couple de jours et mourut.

Un Allemand tue par un Français

Sous ce titre, nous lisons dans le Frank Louisianais :

Une affaire des plus malheureuses s'est produite à Arisonville, petite localité située dans l'état de l'Illinois, presque en face de Crystal City, la grande manufacture de glace de Missouri.

Deux Français de cette dernière ville, Louis Lysson et son père, étaient allés chasser. Or, dans l'après-midi, le père Lysson, éprouvant le besoin de se rafraîchir, entra dans une auberge où se trouvaient alors plusieurs fermiers de l'endroit, tous de nationalité allemande.

L'occasion leur parut belle de s'amuser aux dépens d'un "Franz". Ils étaient sept ou huit contre un vieillard ; il n'y avait par conséquent rien à craindre, aussi commencèrent-ils à s'en donner à cœur joie. Le vieux Lysson qui a la tête près du bonnet ne tarda pas à s'échauffer et des lazzi on en vint aux coups. La lutte ne fut pas longue, aux deux fiers à-bras de la bande, aux épaules aussi carrées que la tête, lui asséna un coup de poing, et non content de le voir étendu à terre, lui arracha son fusil et lui asséna plusieurs coups de crosse sur la tête et sur diverses parties du corps.

Sur ces entrefaites, le fils entra dans l'auberge et voyant son père étendu sans mouvement et ne donnant plus signe de vie, pâle et frémissant de colère, il s'écria : " Quel est le misérable d'entre vous qui a tué mon père ? " A cette interpellation, au lieu d'essayer de calmer le furieux bien légitime de ce jeune homme et de porter secours au vieillard, celui qui avait fait le coup, fier sans doute de sa prouesse, et prêt, disant " c'est moi " Mais à peine avait-il fini de parler que le jeune Lysson criait aux autres de s'écarter et épaulant son fusil le déchargeait presque à bout portant dans la poitrine de l'Allemand qui roula à terre pour ne plus se relever.

Tous les témoins de cette terrible tragédie se dispersèrent aussitôt, mais au bout de quelques minutes revinrent armés de fusils et se mettaient à la poursuite du jeune Lysson qui consentait enfin de la crime qu'il venait de commettre avait pris la fuite. La chasse ne fut pas longue, en moins d'une heure il était entre les mains du constable de la localité qui, armé lui aussi d'un fusil, s'était joint aux poursuivants.

Mais ici se présente un nouveau fait assez des versions contradictoires. Pendant la poursuite le constable a reçu lui aussi un coup de feu à